



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 10766

Texte de la question

M. André Vallini appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la pénurie de chirurgiens dans les centres hospitaliers. En effet, les responsabilités juridiques croissantes que doivent assumer les chirurgiens expliquent, en partie, le manque à la fois de remplaçants et d'internes dans cette profession exigeante. La surcharge de travail qui en découle pour les praticiens en place ne pouvant s'intensifier sans que la sécurité des patients ne soit remise en cause, il lui demande quelles mesures il peut prendre afin de remédier à ce manque de praticiens et notamment s'il compte revaloriser le statut des chirurgiens hospitaliers.

Données clés

Auteur : [M. André Vallini](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10766

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mars 1998, page 1136